

NOTES SUR LES LÉPIOTES

III. Synonymie des espèces

figurées dans la *Flora Agaricina Danica* de Lange

Par Marcel LOCQUIN.

La liste synonymique de quelques-unes des espèces figurées dans le grand ouvrage de LANGE, publiée récemment par M. ROMAGNESI [5], m'a incité à passer en revue les Lépiotes figurées par LANGE en donnant le nom admis actuellement par les trois auteurs qui se sont spécialement intéressé à ce genre. Il s'agit par ordre chronologique de KÜHNER [2], HUYSMAN [1] et LOCQUIN [3-4] respectivement désignés par K., H. et L.

Les deux lettres *nv.* indiquent que l'espèce n'est connue d'aucun des trois auteurs précités; *in.* indique que le nom spécifique de LANGE est inchangé.

Cette synonymie rédigée dans le même esprit que celle de M. ROMAGNESI ne prétend nullement faire état d'une bibliographie complète et comme telle ne saurait être autre chose qu'une « *table de concordance* » des noms spécifiques.

Flora Agaricina Danica T. I.

TAB. 8 :	<i>Lepiota excoriata</i>	= <i>in.</i> (K. L.).
	<i>procera</i>	= <i>in.</i> (K. L.).
	<i>umbonata</i>	= <i>L. mastoideus</i> (K. L.).
TAB. 9 :	<i>naucina</i>	= <i>L. carneifolius</i> ? (L.).
	<i>rhacodes</i> v. <i>puellaris</i>	= <i>in.</i> (K. L.).
	<i>rhacodes</i>	= <i>in.</i> (K. L.).
TAB. 10 :	<i>Grangei</i>	= <i>in.</i> (K. L.).
	<i>cortinarius</i>	= <i>nv.</i>
	<i>echinella</i> v. <i>asperula</i>	= <i>nv.</i>
	<i>echinacea</i>	= <i>L. echinacea</i> (K.) = <i>L. Carinii</i> (H.).
	<i>hystrix</i>	= <i>L. acutesquamoss</i> v. <i>typica</i> (K. L.).
	<i>acutesquamosa</i>	= <i>L. acutesquamosa</i> v. <i>furcata</i> (K. L.).
TAB. 11 :	<i>alba</i>	= <i>in.</i> (K. L.).
	<i>serena</i>	= <i>sericea</i> Cool (H.).
	<i>laevigata</i>	= <i>in.</i> (K. L.).
	<i>clypeolaria</i>	= <i>in.</i> (K. L.).
	<i>clypeolaria</i> v. <i>minor</i>	= <i>L. pallida</i> ? (L.).
	<i>gracilis</i>	= <i>L. subgracilis</i> (K. L.).
TAB. 12 :	<i>cristata</i>	= <i>in.</i>
	<i>albosericea</i>	= <i>L. subalba</i> (K.).
	<i>pseudofelina</i>	= <i>in.</i>
	<i>fulvella</i> f. <i>gracilis</i>	= <i>L. fulvella</i> (K. L.).
	<i>felina</i>	= <i>in.</i> (K. L.).
	<i>fulvella</i>	= <i>in.</i> (K. L.).
	<i>castanea</i>	= <i>L. castanea</i> (K.) = <i>L. ignicolor</i> (L.).
	<i>echinella</i> v. <i>eriphora</i>	= <i>L. eriphora</i> (L.).
TAB. 13 :	<i>cygnea</i>	= <i>nv.</i>
	<i>Egyrei</i>	= <i>in.</i> (K. L.).
	<i>setulosa</i>	= <i>L. setulosa</i> (L. non K.).
	<i>micropholis</i>	= <i>L. lilacea</i> (K. L.).
	<i>Bucknallii</i>	= <i>in.</i> (K. L.).
	<i>brunneo incarnata</i>	= <i>in.</i> (K. L.).
	<i>lilacea</i>	= <i>in.</i> (K. L.).
	<i>fuscovinacea</i>	= <i>in.</i> (K. L.).
	<i>subincarnata</i>	= <i>in.</i> (K. L.).

TAB. 14 :	<i>seminuda f. minima</i> = <i>L. seminuda</i> (K. L.).
	<i>seminuda</i> = in. (K. L.).
	<i>haematosperma</i> = <i>echinata</i> (K. L.).
	<i>tomentella</i> = <i>no.</i>
	<i>haematosperma f. gracilis</i> = <i>L. echinata</i> (K. L.).
	<i>cepaestipes</i> = in. (K. L.).
	<i>lutea</i> = in. (K. L.).
	<i>Brebbisonii</i> = in. (K. L. H.).
	<i>rufescens</i> = <i>L. Langei</i> (L.).
	<i>Hetleri</i> = <i>L. Hetteriana</i> (L.).
TAB. 15 :	<i>Armillaria irrorata</i> = <i>L. irrorata</i> (K. L.).
	<i>Lepiota amianthina</i> = in. (K. L.).
	<i>carcharias</i> = in. (K. L.).
	<i>granulosa</i> = in. (K. L.).
	<i>cinnabarinna</i> = in. K. L.).

OBSERVATIONS. — *L. cortinarius* Lange n'a pas été retrouvé en Europe, mais son créateur l'a retrouvé avec SMITH en Amérique du Nord. L'espèce que j'ai décrite sous le nom de *L. micropholis* est différente, bien que voisine, de *L. micropholis* de LANGE qui est une petite forme de *L. lilacea* prise au sens de KÜHNER. — *L. setulosa* décrite par KÜHNER diffère de l'espèce de LANGE, elle doit s'appeler selon ROMAGNESI et LOCQUIN : *L. rhodorrhiza*. — *L. serena* ss. Kühne diffère assez de l'espèce de LANGE selon HUYSMAN pour en être séparée.

AUTEURS CITÉS

1. HUYSMAN. — Observations sur le genre *Lepiota*. *Nederlandsche Mycologische vereniging* mai 1943.
2. KÜHNER. — Recherches sur le genre *Lepiota*. *Bull. Soc. Myc. de Fr.*, t. LII.
3. LOCQUIN. — Notes sur les lépiotes. I. *Bull. Soc. Myc. de Fr.*, t. LX, 1944.
4. LOCQUIN. — Notes sur les lépiotes. II. *Bull. Soc. Linn. de Lyon*, t. XIV, 1945.
5. ROMAGNESI. — Synonymie de quelques-unes des espèces figurées dans la *Flora Agaricina Danica*. *Bull. Soc. Myc. de Fr.*, t. LX, 1944.
6. ROMAGNESI et LOCQUIN. — Notes sur quelques espèces rares de *Lepiota*. *Ibid.*

Présenté à la Section Mycologique, en sa séance du 21 janvier 1946.

NOTE SUR LE *TETRAGONOLOBUS PURPUREUS* MOENCH

Par L. BERNER, Marseille.

Cette curieuse Légumineuse annuelle est fort rare en Provence ; on ne la connaît en France — par quelques pieds épars souvent — qu'aux environs de la Seyne, de Carcairane, de Saint-Raphaël, de Grasse et de Nice, ainsi qu'aux îles Lérins où cette espèce vernale vit dans les cultures, les moissons, sur les bords de chemins et sur les talus, généralement dans la région littorale (étage terrestre). Mais là encore sa végétation est fugace et capricieuse ; après son apparition, elle peut manquer pendant des années dans la station. Son aire de répartition va de l'Afrique du Nord au Sud-Ouest de l'Asie (Caucase), île de Chypre notamment, et certaines parties de l'Europe méridionale.

Elle n'a qu'une importance nulle ou très médiocre en herboristerie, étant quelquefois employée comme vulnéraire et astringente. Sa graine comestible est recherchée ; elle fournit, après un traitement approprié, un succédané du café, très apprécié en Alsace surtout où elle est cultivée sous le nom de « Pois-Café ». En Amérique du Nord ce « Lotier de Sicile » est devenu une plante ornementale.

Tout cela, connu des spécialistes, ne présente qu'un mince intérêt. Mais voici ce qui vaut la peine d'être signalé.

Bien que *Tetragonolobus purpureus* Moench ne figure pas dans la flore de Marseille et de ses environs par L. CASTAGNE (1), ni par H. ROUX (2), six pieds vigoureux de cette plante ont été découverts par nous en floraison (février, mars, avril 1945), à Marseille-Endoume, près de la mer, dans un jardin abandonné (3), à un endroit ensoleillé et à l'abri des vents froids.

Ce jardin avait été très abîmé en août 1944, par les combats de libération qui s'y déroulèrent, auxquels prirent part des troupes françaises d'Afrique du Nord, précédemment débarquées à la côte entre Toulon et Cannes.

Tetragonolobus purpureus Moench avait déjà été trouvé en fleurs le 10 mars 1916 au Parc Borély de Marseille, près le campement des troupes anglaises (Herbier Cypr. GABRIEL, de la Faculté de Pharmacie à Marseille).

Voilà donc un végétal qui suit la troupe. Il appartient à la « florule obsidionale » suivant l'expression de CHEVALIER (4) qui a étudié deux Crucifères (*Lepidium densiflorum* Schrad. et *Sisymbrium altissimum* L.) apparues dans la région Parisienne à la suite des troupes d'occupation allemande.

Il dépendra des observations ultérieures de constater s'il s'agit en l'occurrence d'une apparition fugitive ou d'une véritable naturalisation au sein de la flore régionale. Au demeurant, la plante a peuplé une terre rendue neuve par les événements de guerre. Pourra-t-elle s'y maintenir en face de la concurrence vitale que lui feront les végétaux autochtones ? (5).

C'est un autre aspect du problème du peuplement végétal.

Présenté à la Section Botanique, en sa séance du 8 septembre 1945.

NOTES MINÉRALOGIQUES

Par A. COLLET.

Je signalerai dans ces notes : 1° quelques espèces minérales formées aux dépens des roches houillères incendiées et 2° des cristaux de Calcite déposés dans les fentes et dans les cavités des poudingues à ciment calcaire que

(1) L. CASTAGNE, *Catalogue des plantes qui croissent naturellement dans le département des Bouches du Rhône* (édition de A. DERBÈS), Marseille, 1862.

(2) H. ROUX, *Catalogue des plantes de Provence*, Marseille, 1881-1891.

(3) Tout le quartier a dû être évacué au début de mars 1944.

(4) Aug. CHEVALIER, Plantes adventices, introduites par la guerre actuelle à Paris et aux environs (*Bull. Soc. Bot. Franc.*, vol. 91, Paris, 1944).

(5) L'espèce a été trouvée parmi les plantes suivantes : *Bupleurum protractum* Link et Hoffm., *Chenopodium murale* L., *Chrysanthemum coronarium* L., *Convolvulus tricolor* L., *Conyza ambigua* DC., *Euphorbia Peplus* L., *Galium Aparine* L., *Hedera Helix* L., *Hordeum murinum* L., *Iris germanica* L., *Linaria Cymbalaria* Mill., *Lamium amplexicaule* L., *Lathyrus Ochrus* DC., *Malva sylvestris* L., *Melilotus sulcata* Desf., *Mesembryanthemum cordifolium* L., *Oxalis corniculata* L., *Parietaria officinalis* L., *Polycarpon Xetraphyllum* L., *Ranunculus arvensis* L., *Rapistrum rugosum* Berg., *Senecio vulgaris* L., *Sonchus tenerrimus* L., *Spergularia rubra* Pers., *Stellaria media* Cyrill Torillis *nodosa* Gaertn., *Trifolium elegans* Savi, *Trifolium pratense* L., *Urtica urens* L., *Vicia sativa* L., *Vicia onobrychioides* L.

Il faut ajouter que *Trifolium elegans* Savi appartient également, et au même titre ici, à la florule obsidionale. Cette espèce ne croît pas spontanément dans la région Marseillaise. Elle y a été introduite pareillement au *Tetragonolobus purpureus* Moench et s'y trouva également en 1916 au Champ de Courses après l'occupation par les troupes anglaises (Herbier Cypr. GABRIEL de la Faculté de Pharmacie à Marseille).

l'on peut observer dans notre ville même et dans ses environs immédiats.

A. — Les espèces minérales formées aux dépens des roches houillères incendiées peuvent être recueillies non seulement dans les houillères embrasées par des feux souterrains, mais aussi sur les amas de déblais, ou crassiers, déposés au voisinage des puits d'extraction du charbon. Ces amoncellements de matériaux carburés sont fréquemment le siège d'incendies provoqués parfois par les cendres et les scories incandescentes que l'on jette sur eux, mais qui peuvent aussi se déclarer spontanément par suite de l'élévation de température accompagnant l'oxydation, à l'air humide, du charbon et surtout les pyrites, presque toujours disséminées dans les formations houillères, en proportions d'ailleurs fort variables.

Certaines de ces espèces minérales se déposent, sous la forme d'efflorescences, autour des points de sortie des fumerolles constituées par des mélanges complexes de gaz et de vapeurs dégagés par les pyrites et par la houille sous l'action de la chaleur ; ce sont des minéraux de sublimation ou formés par des réactions entre ces gaz et ces vapeurs. D'autres minéraux résultent de l'attaque des schistes par les vapeurs acides et plus particulièrement par l'acide sulfurique provenant de l'oxydation des pyrites ou de celle de l'anhydride sulfureux engendré par le grillage de ces sulfures. Les schistes sont composés surtout de silice, alumine, oxydes de fer, chaux, magnésie, bases alcalines : d'où la production de nombreux sulfates formant des croûtes cristallines ou compactes, plus ou moins dures.

Ces produits ont été étudiés dans un assez grand nombre de houillères embrasées, notamment à Aubin, Cransac, Decazeville, Lassalle (Aveyron), Commentry (Allier), La Machine (Nièvre), Montceau-les-Mines, Perrecy-les-Forges (Saône-et-Loire), etc. ; dans le bassin stéphanois, leur étude est due surtout à François MAYENÇON (1831-1909), qui fut, pendant vingt-cinq ans, professeur de sciences physiques et naturelles au Lycée de Saint-Etienne (1).

Les efflorescences, d'après leur coloration, peuvent être rapportées à cinq types. Les efflorescences blanches renferment du chlorure d'ammonium (Salmiàc) avec de petites quantités de bromure et d'iodure du même cation, de l'anhydride arsénieux (arsénolithe et plus rarement claudétite) ; parfois de l'alumine avec un peu de glucine probablement à l'état de chlorures ; ces substances se retrouvent d'ailleurs dans les autres types, associées à des minéraux colorés. Le type jaune doit sa coloration au soufre et à l'orpiment : le type rouge est coloré par le réalgar ; le type orangé renferme à la fois du soufre, de l'orpiment et du réalgar ; enfin, dans le type noir, on a caractérisé ; chlorure, bromure et iodure d'ammonium, de faibles quantités d'alumine et de glucine à l'état de chlorures et de sulfates, de l'arsenic natif, de l'arsénite et du sulfoarsénite d'ammonium, des sulfates, sulfites et hyposulfites.

On rencontre aussi parmi les minéraux de sublimation : de fines aiguilles de stibine et de bismuthinite, des cubes et des octaèdres de galène.

On trouve dans les croûtes : chlorure, bromure et iodure d'ammonium ; sulfate d'ammonium (Mascagnite), sulfate d'alumine (Alunogène) en grande quantité ; alun potassique (Kalinite), alun ammoniacal (Tschermigite), sulfate ferreux et ferrique, arsenic et composés arsenicaux.

D'autres minéraux peuvent prendre naissance par suite de l'intervention de certains facteurs, tels que circulations d'eaux, présence dans les assises

houillères de types lithologiques particuliers (roches magnésiennes, couches ferrugineuses et phosphatées, etc.). C'est le cas du gypse (Montagne du Feu, à Saint-Genis-Terrenoire), de l'epsomite (Montcel, près de Saint-Etienne), de la vivianite (beaux cristaux à Commentry, à Cransac, etc.). Ce phosphate ferreux apparaît lorsque les assises houillères renferment des couches ferrugineuses et phosphatées (phosphate tricalcique), dont la réduction simultanée par le charbon engendre du phosphure de fer (Rhabdite), l'oxydation de ce dernier fournit la vivianite.

En outre, sous l'action de la chaleur, une partie de la houille peut être transformée en cokéite ou coke naturel, et plus rarement en graphite (Commentry, Cransac) ; les argiles, schistes et grès houillers donnent naissance à de curieuses roches cuites, à demi-vitrifiées, les thermantides d'Haüy, appelées aussi porcelanites, jaspes porcelaines.

J'ai exploré, en 1935-1937, les crassiers de la mine d'anthracite et de houille anthraciteuse de Communay-Ternay ; toutefois je n'ai recueilli qu'un nombre restreint d'espèces minérales nettement caractérisées.

1^o *Soufre*, en petites masses cristallines, à texture miarolitique, formées par l'enchevêtrement d'octaèdres orthorhombiques b $\frac{1}{2}$, jaunes, très brillants, à faces souvent creuses, et atteignant au plus 1,5 à 2 mm., suivant l'axe binaire vertical. Des enduits de soufre fondu recouvrent aussi la surface de quelques fragments de schiste.

2^o *Réalgir*, ce minéral fondu, forme, sur des débris de schiste, des enduits minces, à surface vernissée, d'un beau rouge.

3^o *Orpiment*, en enduits microcristallins jaunes, sur de rares fragments schisteux.

Le soufre et les sulfures d'arsenic paraissent peu abondants à Communay, du moins dans la partie étudiée des crassiers.

4^o *Alunogène*, ou sulfate d'alumine hydraté, en masses fibreuses, légères, d'aspect soyeux, blanches ou faiblement jaunâtres. Ce minéral s'est déposé, par évaporation, dans de petites dépressions du sol où elles s'étaient rassemblées, des eaux d'infiltration ayant lessivé les schistes sulfatisés.

Quand on brise des blocs schisteux, on trouve souvent à l'intérieur une couche d'alunogène, en fibres blanches ou rougeâtres entourant parfois un noyau d'hématite rouge qui occupe vraisemblablement la place d'un rognon pyriteux transformé, par oxydation, en oxyde ferrique. On observe assez fréquemment, associés aux fibres d'alunogène, des petits cristaux blancs ou rougeâtres (cubes plus ou moins déformés) ; l'analyse montre qu'ils possèdent la composition d'un mélange de Kalinite et de Tschermitte ; toutefois, ces deux minéraux ne sont pas individualisés, car, en raison de leur isomorphisme, ils forment des cristaux mixtes (1).

5^o D'autres cavités du sol, à la base des crassiers, renfermaient une substance molle, jaune foncé ou rougeâtre ; ce produit n'est pas homogène, car l'examen à l'œil nu, et mieux à la loupe, montre de fines aiguilles et de

(1) Les schistes sulfatisés sont souvent très riches en sulfate d'alumine. On a proposé à diverses reprises de les utiliser pour la fabrication de l'alun ; c'est ainsi que, dès 1809, CORDIER indiquait la possibilité d'extraire l'alun par lessivage des roches calcinées d'Aubin (*Journal des Mines* t. XXVI, 1809, p. 407). A Communay, les études et la mise au point de cette fabrication ont été faites, en 1922-1923, par M. T. NANTY, qui occupait alors la chaire de Chimie Industrielle à la Faculté libre des Sciences de Lyon.

petites écailles disséminées dans une matière d'apparence amorphe ; il s'agit vraisemblablement d'un mélange de plusieurs sulfates ferriques basiques, de sulfate aluminoferrique (peut-être copiapite, apaléтите, etc.) et d'hydroxyde ferrique.

6° La pyrite est assez abondante dans les schistes et aussi dans la houille ; elle se présente en enduits minces, en grains sans formes cristallines nettes, et surtout en cubo-octadiés pa¹, disséminés dans la roche, ou, parfois, disposés en lits grossièrement parallèles, ou en rognons de formes irrégulières. Les faces cubiques sont les plus développées, celles de l'octaèdre apparaissent comme de petites troncatures sur les angles solides du cube ; toutes ces faces sont planes et très brillantes ; la longueur des arêtes ne dépasse pas 1 à 2 m.

L'abondance de la pyrite à Commeny avait déjà attiré l'attention de DRIAN, qui, dans une note sur le terrain houiller de Ternay et de Communay (II), publiée en 1859, s'exprimait ainsi : « Le fer sulfuré est beaucoup plus abondant à Communay qu'à Rive-de-Gier. Au puits Bayettant, il abonde dans la houille même et surtout aux points où elle repose sur l'argile schisteuse, ainsi que dans cette dernière roche. On le trouve en général sous forme de lits minces, quelquefois très étendus en surface, ainsi que sous celle de tubercules plus ou moins réguliers. Les surfaces sont généralement cristallines ; mais si les cristaux varient beaucoup en grosseur, leur forme cristalline ne varie pas, c'est toujours un cube tronqué sur les angles solides. A Rive-de-Gier, je n'ai observé que le cube simple.

Il est à remarquer que ce bisulfure, quoique cristallisé et très brillant au sortir de la mine, est susceptible, fort souvent, de s'altérer, soit à l'air libre, soit dans les collections ; seulement dans le premier cas, l'altération est plus prompte. Lorsqu'un tas de houille séjourne plus de six mois sur le carreau de la mine, il arrive à la suite de l'imbibition des eaux de pluies, que ce sulfure tend à se changer en sulfate. L'oxydation des deux corps simples produit alors un dégagement de chaleur à l'intérieur du tas, qui va jusqu'à y mettre le feu. J'ai remédié à cet inconvénient en faisant, tous les mois, déplacer sur l'estacade, la machine à renverser les wagons. Les tas étant alors petits et rapidement enlevés par les acheteurs, n'ont pas même eu le temps de s'échauffer.

Par suite de cette décomposition du sulfure, les eaux de la mine contiennent du sulfate de fer et laissent déposer sur les parois des galeries un abondant dépôt d'hydroxyde de fer. Lorsque ces eaux sont concentrées dans les chaudières à vapeur, on y reconnaît du chlorure de sodium.

BIBLIOGRAPHIE

- (I). FR. MAYENÇON. — Sur quelques produits volatils des mines de houille incendiées (*Comptes rendus del'Acad. des Sc.*, t. LXXXVI, 1878, p. 491-493). Sur la bismuthine produite par les houillères incendiées (*id.*, t. XCII, 1881, p. 854).
Voir aussi : Les Elèves mineurs de Saint-Etienne. Note sur le sel ammoniac que produit une mine de houille incendiée (*Annales des Mines*, 1^{re} série, t. VIII, p. 304).
J.-AGATHON RABY. — Produits chimiques de la mine brûlante de Quartier-Gaillard, près de Saint-Etienne, et théorie de leur formation (*Bull. d'Indust. Agric. et Manufact. de Saint-Etienne*, t. V, 1827).
A. DUPASQUIER. — Mémoire sur le sel ammoniac naturel trouvé à la surface d'une houillère embrasée à Saint-Etienne (Loire) (*Manuscrits de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*).
A. DUPASQUIER. — Sur la découverte de l'hydrochlorate d'ammoniaque dans les houillères incendiées (*Ann. Soc. Linn. de Lyon*, t. I, 1836, p. 10).
A. DRIAN. — *Minéral. et Pétrologie des environs de Lyon*, p. 68, 73, 219, 335, 505.

A. LACROIX. — *Minéralogie de la France*, t. II, III et IV.

(II). Procès-verbaux des séances de la session extraordinaire de la Société Géologique de France, tenue à Lyon, du 1-11 septembre 1859, publiés dans les *Annales de la Société d'Agriculture, Sciences Physiques et Naturelles et Industries de Lyon*, 3^e série, t. IV, 1860, p. 444-464 (Remarques sur le fer sulfuré des houillères, p. 459-460 ou p. 219-220 du tirage à part).

B. — Les cailloutis tertiaires et quaternaires de la région lyonnaise renferment fréquemment des bancs consolidés en poudingues (appelés vulgairement bétons naturels) par des infiltrations calcaires. Le carbonate de calcium s'est parfois isolé dans les fentes et dans les cavités de ces poudingues sous la forme de stalactites et de cristaux de calcite. Ces cristaux ont déjà fait l'objet de quelques études.

1^o D'après DRIAN, la calcite, en rhomboèdres aigus $e^{3/2}$, forme des accumulations de très petits cristaux dans les incrustations calcaires des bétons naturels: aux Etroits; sur la rive gauche de la Saône, entre Serin et l'Ile-Barbe, à Fontaines (*Minéralogie et Pétralogie des environs de Lyon*, p. 451).

2^o Les galets des alluvions interglaciaires de Beaunan sont localement cimentés par des croûtes de cristaux de calcite implantés perpendiculairement aux parois; ce sont des rhomboèdres inverses, plus aigus que e^1 , à faces courbes qui paraissent appartenir à $e^{8/7}$ (A. LACROIX, *Minéral. de la France*, t. III, p. 522).

3^o J'ai examiné plusieurs lots de cristaux de calcite provenant des gisements suivants: a) Poudingues de la montée Balmont, au-dessous de la Duchère. Groupe d'une vingtaine de cristaux blancs ou jaunâtres, faiblement translucides ou opaques, à faces rugueuses et parfois creuses, possédant des formes très aiguës, indéterminables, où l'on peut cependant distinguer des rhomboèdres, des scalénoèdres et peut-être des isocéloèdres; leur longueur suivant l'axe ternaire est en général de 15 à 20 mm.; b) Poudingues du bois de la Caille. Cristaux jaunâtres, opaques, squelectiformes, paraissant formés par des rhomboèdres aigus; c) Poudingues du vallon de Vassieux. Cristaux blancs, opaques, à faces corrodées, analogues aux précédents.

De nouvelles recherches dans ce type de gisement fourniront peut-être des cristaux plus réguliers et plus nets, permettant des mesures cristallographiques précises.

Présenté à la Section Générale en sa séance du 15 septembre 1945.

LES PIGEONS MIGRATEURS *ECTOPISTES CANADENSIS* L. DES MUSÉES DE ZOOLOGIE DE NANCY, DE METZ ET DE STRASBOURG

Par Paul REMY.

Après avoir pullulé en Amérique du Nord, cette espèce appelée encore *E. migratorius* L., s'est rapidement raréfiée au cours du siècle dernier pour des causes mal connues, surtout, semble-t-il, à la suite des hécatombes effroyables qu'en firent les Blancs; son dernier représentant connu, une ♀, est mort le 1^{er} septembre 1914 au Jardin zoologique de Cincinnati (Etats-Unis) où il était en captivité.

Actuellement, nous ne possédons de ce Pigeon que des pièces de collection, la plupart conservées dans les Musées d'Amérique du Nord ou mises en vente par les marchands. En 1931, l'un de ceux-ci, WARD, de Rochester (N.Y.)

en offrait au prix de 250 dollars le couple monté ; en novembre 1936, FLEMING, de Toronto (Canada), en possédait encore plus de 80 dépouilles (J. DELACOUR, *L'Oiseau*, 7, 1937, p. 434-449 et 554-565) ; les restes de 5 individus (4 montés, 1 en peau) sont au Musée de Wien (M. SASSI, *Ann. naturhist. Mus. Wien*, 50, 1939 p. 395-409) ; un sujet monté est au Musée de Florence (G. DE GERMINY, *L'Oiseau*, 7, 1937, p. 512-516).

Ectopistes canadensis est représenté dans certaines collections françaises.

D'après J. BERLIOZ (*Arch. Mus. Hist. Nat.* (6), 12, 1935, p. 485-495), le Muséum de Paris en possède 1 + ad. en peau, provenant de la collection Ross, à Toronto et 6 spécimens montés 5 originaires des Etats-Unis (1 ♂ ad., 2 ♀ ad., 2 jeunes) et 1 ♂ ad., de la coll. Marmottan et soi-disant originaire d'Europe (on a abattu quelques individus sur ce continent : un en Normandie, d'autres en Grande-Bretagne, Norvège, Russie).

Au Musée de Nantes est conservé l'exemplaire normand ; 1 ♂ tué à Grasseville-Sainte-Honorine près du Havre en 1840 (P. BUREAU, *Bull. Soc. Acclim.*, 58, 1911, p. 356).

Le Musée de Zoologie de Nancy en a 4 bons exemplaires empaillés : 3 ♂ ad. et 1 ♀ jeune. Les étiquettes et le registre d'inventaire indiquent que 2 des ♂ (n° 4680 et 6796) proviennent de Louisiane ; d'après le registre, le 3^e ♂ (n° 7224) est d'Europe, ce qui est fort douteux ; de la ♀ (n° 1411), le lieu d'origine est inconnu. Voici les renseignements que j'ai pu recueillir sur les entrées de ces échantillons dans les collections : le n° 1411 a été acheté par la Ville de Nancy avant 1844 ; le n° 4680 a été acquis par GODRON pour le compte de la Faculté des Sciences entre 1854 et 1872 ; le n° 6796 et le n° 7224 ont été donnés à la Ville entre ces deux dates : le premier par M. CHARON, l'autre par M. LEPÈRE.

L'espèce n'est pas représentée au Musée d'Epinal, mais celui de Metz en conserve 2 adultes : 1 ♂ (n° 2164) et 1 ♀ (n° 2165) ; les deux étiquettes, écrites par l'ornithologiste Alfred DE MALHERBE (1804-1865), qui administra la section des Vertébrés de ce Musée, n'indiquent pas la provenance de ces pièces, ni leur date d'acquisition. A. DE MALHERBE a enrichi le Musée de Metz de nombreux Oiseaux indigènes et exotiques notamment, en 1857, d'un bon spécimen empaillé du grand Pingouin (*Pinguinus impennis* L.), espèce éteinte en 1844. Il est très probable que c'est ce naturaliste qui a fait entrer le couple d'*Ectopistes* dans les collections messines.

M. F. GOVIN, conservateur-adjoint du Musée zoologique de Strasbourg a eu l'obligeance de me communiquer que 5 dépouilles montées d'*Ectopistes* sont actuellement (avril 1945) dans les vitrines de son établissement : 1 ♂ et 1 exemplaire sans indication de sexe, coll. Ph. Ehrhardt père, Amérique du Nord ; 1 ♂, 1852 et 1 ♀, 1854, coll. Leroy, New York, 1 ♂, 1854, coll. Association ; M. GOVIN ajoute que, d'après l'inventaire, ce Musée possède aussi, en peau, 1 ♂ jeune sans indication de date ni de provenance. Une partie des collections zoologiques de Strasbourg est en ce moment à l'abri des bombardements, hors de la ville ; M. GOVIN ne possède pas la liste des pièces évacuées ; il se peut que, parmi elles, se trouvent des *Ectopistes*.

Des dépouilles du Pigeon migrateur doivent exister dans plusieurs autres de nos Musées de province ; il est à souhaiter que les conservateurs de ces établissements fassent connaître ces précieuses reliques et veillent tout particulièrement sur elles.

Présenté à la Section générale, en sa séance de 20 août 1945.